



Demande de renseignement pour suivi judiciaire

Par **bischoff**, le **08/07/2012** à **17:31**

Bonjour,
J'ai été condamné le 2 mai dernier à la révocation du sursis de 2 ans et 5 mois de prison. J'aimerais savoir si la justice va m'envoyer un papier comme quoi je dois me constituer prisonnier ou si le procureur va émettre un mandat d'arrêt sachant que à l'audience du tribunal je ne suis pas venue m'expliquer sur ma raison de mon arrêt du suivi judiciaire. merci bien

Par **chris_idv**, le **08/07/2012** à **18:26**

Bonjour,
Dans une telle situation vous pouvez :
1) attendre de recevoir un courrier du greffe du tribunal qui a révoqué votre sursis
2) contacter les forces de l'ordre/la justice pour vous constituer prisonnier (>> ce serait un point positif à votre dossier judiciaire)
3) attendre l'interpellation par les forces de l'ordre (>> ce serait un point négatif à votre dossier judiciaire)
Cordialement,

Par **stephane51**, le **15/07/2012** à **22:32**

Le mieux à mon sens est de contacter les services du procureur de la République, car vous présenter directement dans un poste de Police ou de Gendarmerie ne fera pas avancer les choses, s'ils n'ont pas reçu de directive concernant votre condamnation.
Vous pouvez également envisager de faire appel de cette condamnation...si votre dossier est assez solide.